

Règlement de l'appel à œuvres

OPEN CALL

festival exhibitronic
jusqu'au 1er septembre 2018

Thématique 2018 : **IMMERSION**

Description

L'appel à projet de créations sonores et/ou audiovisuelles «OPEN CALL» permet aux nouvelles générations de s'exprimer et trouver une résonance dans le tissu international de studios, organisations et festivals électroacoustiques associés.

Initié par le Festival International des Arts Sonores : exhibitronic, l'organisation de l'open call est régie par l'association U.T et de LA[B]UT avec le soutien de ses partenaires :



Les studio partenaires



césaré / Reims – France



éole / Toulouse – France

PANaroma / Saõ Paulo - Brésil



la muse en circuit / Alfortville – France

Musiques & Recherches / Ohain – Belgique

Technische Universität / Berlin – Allemagne

ZKM / Karlsruhe – Allemagne

Université de Montréal – Québec



LA[B]UT / Strasbourg – France



Catégorie A

Genre d'œuvre acousmatique
48Khz stéréo ou multipistes max 16.2

Catégorie étudiante - a
Catégorie professionnelle - b

Catégorie B

Genre d'œuvre audiovisuelle
48Khz/H264

Catégorie étudiante - a
Catégorie professionnelle - b

Les studios partenaires accueillent les artistes participants. La résidence sera d'un minimum de une (1) semaine. Toute demande supérieure sera à définir directement avec le studio en question. Les studios seront attribués sur demande des lauréats et sur décision et validation des studios après l'évaluation des profils et de la cohérence des esthétiques engagées. Nous ne sommes pas en charge des frais liés à la résidence de l'artiste. Ni les voyages, ni les frais de bouche ne seront payés ou remboursés. Nous garantissons la gratuité des studios de leur mise en marche à leur mise à disposition pour les artistes.

L'appel à projet est ouvert à toute composition électroacoustique et/ou oeuvre fixée (en lien avec les arts sonores) n'ayant jamais reçu aucun prix, ni fait l'objet d'aucune édition discographique ou projection publique dans le cas des vidéos.

L'appel à projet OPEN CALL s'adresse aux créateurs sonores, étudiants pour les moins de 30 ans catégorie 'a et professionnels catégorie 'b. Les frais de dossier s'élèvent à 5 € par pièce sonore pour les étudiants et à 20€ pour les professionnels. Il est nécessaire de justifier votre statut d'étudiant. Une dérogation pourra être accordée pour les étudiants de plus de 30 ans par lettre motivée.

La catégorie A est acousmatique avec deux sous-catégories : moins de 30 ans et plus de 30 ans

La catégorie B est audiovisuelle avec deux sous-catégories : moins de 30 ans et plus de 30 ans

Déroulé

Les membres du jury reçoivent l'intégralité des pièces et les écoutent. Ils se réunissent ensuite en septembre 2018 pour choisir les œuvres retenues. Les œuvres sélectionnés seront créés dans un contexte professionnel à partir de l'année suivante. Le jury est composé de figure de la scène électroacoustique locale et internationale.

A l'issue de la sélection les lauréats auront une résidence dans les studios partenaires ainsi qu'un an d'abonnement à la plateforme de streaming electro:thèque

Règlement

1. Pour être admis à participer au concours, tout compositeur devra, à la date du 1er septembre :

Avoir téléchargé les documents sur le site Internet www.exhibitronic.eu, avoir rempli le formulaire, avoir envoyé sa pièce, et avoir payé la somme de 5 euros CAT.A ou 20€ CAT.B (Paypal à l'adresse asso.ut.strasbourg@gmail.com).

2. Ce concours est ouvert à toute œuvre électroacoustique. Il est international et permet un rayonnement aux artistes sélectionnés. Il existe cette année deux catégories : CAT.A acousmatique CAT.A.a -30 ans (étudiant) et CAT.B professionnel CAT.B audiovisuel

3. Les lauréats de 2017 ne peuvent pas se représenter en 2018.

4. Il ne peut être présenté qu'une seule oeuvre par compositeur, d'une durée exclusivement comprise entre 5 et 15 minutes.

5. Les oeuvres peuvent se présenter sous deux formats : stéréo ou multipistes (de 4 à 16.2).

6. Pour que l'inscription soit valide, il est impératif d'envoyer un dossier compressé via un service du type wettransfer.com. Nom de la pièce et catégorie (CAT.A'a ou CAT.A'b ou CAT.B'a ou CAT.B'b) pour permettre l'anonymat.

Le travail sera envoyé à l'adresse opencall@exhibitronic.eu avant le 31 août 2018, 23h59 - heure de Paris.

Il comprendra :

Catégorie A - acousmatique*

- a-étudiants
- b-professionnels

Pour les oeuvres stéréophoniques :

- Un fichier audio portant exactement le même le nom que la pièce tel que renseigné sur le paiement Paypal et sur le formulaire d'inscription.
- Ce fichier devra être au format stéréo .wav ou .aiff en 24bit/48kHz

Pour les oeuvres multipistes, un dossier portant exactement le même le nom que la pièce tel que renseigné sur le formulaire. Ce dossier comprendra :

- chaque piste séparée au nom du titre de la pièce au format mono .wav ou .aiff en 24bit/48kHz
- un fichier au nom du titre de la pièce comprenant le plan d'implantation des haut-parleurs et d'affectation des pistes
- une réduction stéréo de la pièce en 16bit/44100Hz pour l'éventuelle édition sur disque des oeuvres finalistes et la promotion sur les réseaux.

Catégorie B - les oeuvres audiovisuelles*

- a pour les étudiants
- b pour les professionnels

- un fichier vidéo portant le même nom que le titre de la vidéo tel que renseigné sur le formulaire d'inscription, au format .mp4 ou .mov 48Khz/H264

°En plus de cela, pour tous les types d'oeuvres, seront joints au dossier

- une note explicative de l'oeuvre*
- une biographie*
- une photo du compositeur*
- le règlement de l'appel à projet signé avec la mention "lu et approuvé"

**Ces documents ne seront pas communiqués au jury, le concours est anonyme*

7. L'oeuvre présentée peut avoir été jouée en concert mais ne peut faire partie d'aucune édition discographique ni avoir fait l'objet d'aucun prix avant le 1er septembre 2018. Si elle fait l'objet d'un prix ou d'une édition discographique après la sélection des lauréats, le participant s'engage à en informer l'équipe organisatrice du festival.

8. En présentant son oeuvre à l'appel à projet, le/la compositeur/trice accepte que son nom, sa biographie, sa photo et sa composition soit mentionnée et diffusée dans les éléments de communication du **festival exhibitronic** et que sa pièce, si elle est sélectionnée, soit pressée sur disque, et ce sans réclamations postérieures.

9. Les lauréats s'engagent à faire figurer la mention : **"Lauréat Open Call festival exhibitronic"** dans tous les programmes qui incluent leur oeuvre primée. Le/la lauréat(e) s'engage également à accepter que son oeuvre soit diffusée dans le cadre du Festival exhibitronic et lors des concerts et séances d'écoute organisés en France et à l'international par le studio LA[B]UT.

10. Les lauréats s'engagent à faire figurer la mention : **«Lauréat Open Call festival exhibitronic»** dans tous les programmes des pièces qu'ils créeront dans le studio dont ils seront lauréats.

NB : Les frais ne seront pas pris en charge par le festival ni pour les déplacements au festival, ni pour le transport à la résidence. Les hébergements seront conseillés mais non financés. Nous pourrions le cas échéant vous procurer une lettre de soutien et vous aider dans vos démarches.

IMMERSION

e x h i b i t r o n i c . e u

Titre de l'œuvre :

Format 48Khz pour la Catégorie A

Format 48Khz/H264 pour la Catégorie B

Prénom, Nom :

Choix de le genre :

acousmatique A

audiovisuelle B

Je choisis la catégorie

étudiante a

professionnelle b

J'envoie tous les fichiers à opencall@exhibironic.eu ainsi que le règlement correspondant 5€ Pour les étudiants et 20€ pour les professionnels via paypal à l'adresse asso.ut.exhibitornic@gmail.com

Date et signature précédée de la mention «lu et approuvé»,